

N/REF : 12/02/2026 11H15 C:265109 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Jeudi 12/02/2026 a 11H15

MME DAVID DANIELE

36 CHEMIN GENISSIEUX
38330 ST ISMIER

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 13 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 36 CHEMIN GENISSIEUX ST ISMIER
MME DAVID DANIELE 06 95 48 12 46
TARIF 252 EURO TTC / HEURE PAR CB PRENDRE TPE
MOTIF : INTERVENIR POUR TOILETTE BOUCHÉ
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 12/02/2026 A 14H45
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE L'HORIZONTALE TOILETTE DEPUIS LE REGARD
CONTROLE DE L'ECOULEMENT
REPLI MATERIEL

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 13/02/26 a 09H42 _ OCCUPANT LOGEMENT

RECU REGLEMENT PAR CARTE BLEUE - 252,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	229,10	229,10
TOTAL H.T.				229,10
T.V.A. a 10,00%				22,91
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>252,01</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN